

3<sup>h</sup> 35



UN LIVRE INTÉRESSANT ET IGNORÉ

# LES ANTILLES FRANÇAISES

FB  
917.298 L  
VIN

OBSERVATIONS SUR LA MARTINIQUE

PAR

N. BASSET

PRÉFACE

DE

M. Raphaël VINCENT

FONCTIONNAIRE EN RETRAITE

Prix : 10 Francs

FORT-DE-FRANCE — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

60373







UN LIVRE INTÉRESSANT ET IGNORÉ

# LES ANTILLES FRANÇAISES

OBSERVATIONS SUR LA MARTINIQUE

PAR

N. BASSET

PRÉFACE

DE

M. Raphaël VINCENT

FONCTIONNAIRE EN RETRAITE

Prix : 10 Francs

60 973

FORT-DE-FRANCE — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

(1) - Cite par J. de Dampierre in "Sources de l'histoire des Antilles" p. 42, comme suit :  
BASSET (N) - Les Antilles françaises - Observations sur la Martinique (1<sup>re</sup> fascicule, seul paru) - Paris, Challamel 1855, in 8°



**Pour paraître après la Guerre :**

**1° PAGES INCONNUES OU OUBLIÉES ;**

**2° UN GRAND AMI DES NOIRS : LE COMMANDANT DE GENDARMERIE FRANCE.**

PAR

**R. VINCENT**



# UN LIVRE INTÉRESSANT ET IGNORÉ



## PRÉFACE

A notre époque on a une grande tendance à oublier le passé. Il semble même qu'on s'en désintéresse complètement : je parle ici du passé historique de notre petit pays qui vaut pourtant la peine d'être connu.

Pourquoi cette regrettable indifférence ?

On enseigne volontiers dans nos écoles l'histoire détaillée de notre Métropole, celle de tous les Etats d'Europe et même de l'antiquité, mais la part faite à notre histoire locale est nulle ou presque.

On donne volontiers à nos potaches, comme récompenses scolaires, des ouvrages de toutes sortes, mais rien de ce qui concerne notre littérature antillaise et coloniale.

Pourquoi cette exclusion ? Cependant beaucoup d'ouvrages et de textes anciens sur les origines de notre colonie et son évolution ont été publiés, ces temps derniers surtout, par des écrivains locaux et méritants qu'on ne saurait trop louer pour l'effort fourni.

A la bibliothèque Schoelcher existent de nombreux documents qui mériteraient de revoir le jour. Pourquoi ne pas les rééditer ?(1) En cette période de pénurie de livres et de journaux, ils seraient les bienvenus du public. Ils contribueraient à l'instruction de la masse et la dépense serait vite récupérée.

---

(1) Dans cet ordre d'idées vient d'être réimprimée et publiée la lettre fameuse d'Ernest Deproge à l'Amiral Aube. C'est un exemple à suivre. (Note du 25 septembre 1943.)



Cette observation faite, je veux attirer l'attention sur une publication ancienne, ignorée de la plupart de nos contemporains, et qui mérite, à mon avis, d'être tirée de l'oubli : je veux parler du livre intéressant que M. N. BASSET a publié, il y a 56 ans, sur la Martinique et qui a eu pour lui des conséquences inattendues et fâcheuses (1). Ce livre, où la population de couleur est maltraitée, a pour titre : « Les Antilles françaises » et pour sous-titre : « Observations sur la Martinique ».

J'aurais désiré, vu l'importance de cet ouvrage, en donner une reproduction intégrale, (il le mérite) mais les frais d'impression actuels étant très élevés en raison de la rareté du papier, et l'écoulement d'une publication n'étant pas toujours certain, je me contente seulement d'en donner une analyse sommaire. Elle sera, pourtant, suffisante pour exciter la curiosité du lecteur et lui donner un faible aperçu de l'ouvrage, je dis un faible aperçu, car tout le livre est à lire.

Tout d'abord, un mot de l'auteur :

M. BASSET était un savant industriel que le baron de Lareinty, ancien sénateur de la Martinique, et propriétaire de l'usine du même nom, avait envoyé dans notre colonie pour y étudier et améliorer les méthodes de culture et de fabrication du rhum et du sucre en usage, à l'époque, dans notre île.

Parti de France le 21 décembre 1885, il arrivait à Fort-de-France le 7 janvier 1886. Aussitôt débarqué, il se rendit au Lamentin, sur l'habitation Lareinty, où il devait faire ses expériences. Il y séjourna du 7 janvier au 22 avril 1886.

M. BASSET avait 62 ans quand il entreprit ce voyage.

A cette époque, le courrier de France n'arrivait pas au Chef-lieu. Il s'arrêtait à Saint-Thomas où il débarquait les passagers des Antilles, et ceux-ci étaient transbordés ensuite sur un annexe qui les conduisait à la Guadeloupe et à la Martinique.

R. V.

---

(1) Voir l'Appendice, page 11.



# LES ANTILLES FRANÇAISES <sup>(1)</sup>

## OBSERVATIONS SUR LA MARTINIQUE

PAR  
N. BASSET

*Précédé d'un avant-propos où l'auteur raconte, avec humour, ses impressions de voyage, le livre de M. Basset se divise en huit chapitres :*

En voici l'analyse, chapitre par chapitre :

### CHAPITRE PREMIER

#### OBSERVATIONS SUR LA MARTINIQUE.

L'auteur se livre à une dissertation très savante sur la géologie de notre sol, sur sa nature et sa formation.

« Les Antilles, dit-il, sont un miracle de la création jeté entre deux continents. La nature a fait pour ces pays tout ce qu'il était possible d'imaginer et de désirer. L'homme n'y a rien fait qu'un sot métier de singe ou de sauvage. »

« Le climat de la Martinique est loin d'être aussi malsain qu'on l'a prétendu. Agréable et très sain sur les hauteurs, il ne devient fébrile que dans les parties basses et humides, mal assainies, dans lesquelles la fermentation putride des matières organiques peut déterminer l'invasion des fièvres marécageuses. Ces fièvres présentent un caractère spécial et c'est à juste titre qu'on les a appelées fièvres coloniales, fièvres des tropiques. Elles revêtent le caractère pernicieux surtout lorsque le vent du sud, le sirroco des Antilles, fait sentir son influence. Quelques soins agricoles, dictés par la connaissance de l'hygiène, suffiraient à améliorer l'état sanitaire de la Colonie. »

A ce propos, l'auteur critique l'usage des « canaris » (vases de nuit en grès). Sans compter, dit-il, la perte en engrais qui résulte de cette pratique, on ne peut prétendre que sous les ardeurs de la température, des matières de ce genre, entrant en formation en quelques heures, ne soient pas une cause puissante de contamination.

(1) Ecrite en juillet 1941, cette brochure, arrêtée par la guerre, n'a pu paraître que maintenant seulement, et cela grâce au régime nouveau.

Les deux autres, annoncées dans la couverture ne paraîtront que lorsque la liberté de la Presse sera rétablie. (25 septembre 1945.)



## CHAPITRE II.

JAULI BAGAÏE. — LE SERPENT. — LES MARINGOUINS ET LES MOUSTIQUES. — LA CHIQUE. — LE CRABE DE TERRE. — LE MABOUIA. — LA SANGSUE. — LES FOURMIS. — LE RAVET. — LES RATS.

Rien de particulier à signaler dans ce chapitre. L'auteur parle longuement et savamment de la nocivité de tous les animaux et insectes qu'il cite et décrit. Il expose leur malfaisance, leurs dégâts, depuis le serpent, le plus dangereux de tous, jusqu'à la minuscule bête-rouge, si incommode par les démangeaisons qu'elle occasionne. Contre ces démangeaisons et celles des maringouins et moustiques il préconise le remède suivant qui lui a donné de bons résultats : Huile d'amandes douces fortement chloroformée à 1/5. On frotte la piqûre avec ce mélange, et le soulagement suit.

## CHAPITRE III.

LES MARTINQUAIS. — BÉKÉS. — NÈGRES. — MULATRES. — COOLIES.

L'auteur commence par se défendre de faire le procès à personne. Il n'est ni négrophile ni négrophobe et ne s'occupe nullement de la couleur du pigment. Il se contente de voir des hommes, et, seuls pour lui, leurs qualités et leurs défauts intéressent l'observation physiologique et la philosophie humaine. Il exalte la bravoure des blancs créoles chez qui le point d'honneur est excessivement développé ainsi que beaucoup d'autres qualités sur lesquelles il s'étend, mais il s'appesantit, par contre, longuement, sur leur ignorance qu'il ne cesse de leur reprocher : « Vos laquais en savent plus long que vous. Si vous saviez, si vous vouliez savoir, vous n'auriez qu'à vouloir pour souffler sur les fantoches. » Un écrivain que cite l'auteur, mais qu'il ne nomme pas, dit en parlant des nègres :

« Les nègres ont peu d'esprit; ils sont gais ou mélancoliques, laborieux ou fainéants, amis ou ennemis, selon la manière dont on les traite. Lorsqu'on les nourrit bien et qu'on ne les maltraite pas, ils sont contents, joyeux, prêts à tout faire, mais quand on les traite mal, ils prennent le chagrin à cœur et périssent quelquefois de mélancolie. Ils portent une haine mortelle à ceux qui les ont maltraités; lorsqu'au contraire ils s'affectionnent à un maître, il n'y a rien qu'ils ne soient capables de faire pour lui marquer leur zèle et leur dévouement ».

Parlant des négresses d'Afrique (congolaises, guinéennes et autres), l'auteur ne peut pas comprendre qu'un blanc d'origine ait pu s'abaisser au point de recourir aux faveurs des Vénus au cirage à cause de leur odeur repoussante, de la laine de leur tête, de leurs babines lippues, leur nez épaté, leurs yeux en boule de loto et leur pipe écourtée.



Parlant des blancs créoles, l'auteur écrit : « Beaucoup de choses leur manquent pourtant à ces gentlemen-farmers qui sont tous des gentilshommes et des fils de gentilshommes. Comme la plupart des gens de la caste, ils ne savent rien ou si peu de choses que ce n'est pas la peine d'en parler. En causant avec eux, on a la sensation d'un vide et on ne peut s'empêcher de songer aux calebasses.

Il leur reconnaît pourtant de nombreuses qualités : la bravoure entre autres. Il exalte la femme blanche dont il proclame les vertus multiples. Elle réunit en elle toutes les qualités de la femme modèle, idéale : « Charmante toujours, même quand elle est laide, la blanche est véritablement la gardienne du foyer. » Il établit entre les deux races un parallèle où l'avantage est du côté du blanc.

Le mulâtre, lui, est vaniteux, prétentieux, ignorant, d'une ambition féroce, se croit quelqu'un ou quelque chose, et porte l'ingratitude à des hauteurs pharamineuses. Aussi le nègre dit avec justesse : « Quand mulâtre tini yon viè cheval, i dit négresse pa maman li. »

« C'est par une éducation morale forte et sérieuse, ajoute l'auteur, par l'élévation de l'esprit vers les grandes choses, par la culture de l'âme et sa direction vers la beauté divine et l'idéal que la population de couleur pourra se transformer et atteindre les sommets qu'elle rêve. C'est par une solide instruction littéraire, scientifique, industrielle, et pratique, c'est par l'auxiliaire puissant du savoir-vrai, complément nécessaire de l'éducation, qu'elle parviendra à combler les abîmes qui la séparent encore du reste de l'humanité.

« Quant aux coolies, ils n'ont pas la force et la vigueur corporelle du noir, mais ils l'emportent de beaucoup sur lui par la finesse des traits, la pureté et la beauté de la forme. L'immigration est le moyen le plus pratique et le plus sérieux auquel on puisse avoir recours pour ramener quelque prospérité dans les exploitations culturales.

## CONCLUSION

En somme, la population de la Martinique, vue dans l'ensemble, présente toutes les conditions nécessaires pour une amélioration rapide de la situation générale, et les véritables obstacles que doit rencontrer le progrès se trouvent dans l'incurie gouvernementale et les sottises administratives dont nos colonies sont les victimes sous toutes les latitudes.

## CHAPITRE IV.

### QUELQUE PEU DE PHILOSOPHIE.

Dans ce chapitre l'auteur se livre à quelques réflexions et considé-



rations philosophiques sur la situation politique en France et aux colonies. Faisant allusion aux scandales qui déjà, à cette époque, déconsidéraient la République, l'auteur écrit : « Un Français doit croire à la France, il doit désirer la fin des gredineries qui pululent et fermentent à déborder et troublent l'opinion publique. Dans les Antilles, dit-il, et principalement à la Martinique, les éléments de la population se tiennent en suspicion mutuelle. »

« Parlant de l'abolition de l'esclavage, il cite, sans en nommer l'auteur, une belle page sur cette abolition. La voici : « L'humanité frémit et s'indigne de ce trafic honteux, aussi avilissant en lui-même qu'odieux par les circonstances qui l'accompagnent. Et si, se dégradant eux-mêmes, incapables de sentir la dignité de leur nature, les habitants de la côte d'Afrique ont la cruauté de vendre leurs frères, de méconnaître jusqu'aux liens de la parenté la plus intime, comment des chrétiens, des européens, ne rougissent-ils pas de s'associer à leurs crimes et de les partager en enchérissant eux-mêmes dans les marchés ouverts à la vente des esclaves, en assimilant à des brutes des hommes que la nature leur a donné pour frères et sur lesquels, malgré leur dégradation, l'Être suprême n'a pas moins exprimé son sublime caractère. »

« La culture de nos colonies exige, dit-on, ce commerce inconnu de nos pères, le besoin l'autorise, l'usage l'entretient. Calcul affreux qui met un vil intérêt en opposition avec les droits de la justice et des principes les plus sacrés. »

Poursuivant sa dissertation sur l'abolition de l'esclavage, l'auteur affirme que personne, parmi les békés, ne regrette l'abolition de cette pratique qu'ils s'accordent, tous, à reconnaître comme une infamie et une des hontes de l'humanité. Mais, ajoute-t-il, plusieurs penseurs éclairés trouvent que les politiciens, qui ont aboli le trafic détestable de la chair humaine, n'avaient pas la moindre idée d'économie sociale. Et c'est, pour M. Basset, l'occasion de partir en guerre contre Schœlcher et ses collaborateurs. La population noire n'était pas préparée à une émancipation aussi subite, et dans un siècle peut-être, on se ressentira encore de l'imprudence commise. L'auteur critique violemment cette abolition qu'il traite de maladroite et d'intempestive. Et sa critique s'étend aussi au suffrage universel qu'il traite de fumisterie. Tout cela, dit-il, pour évincer les blancs de la politique et du pouvoir et les remplacer par les hommes de couleur.

« Rien ne s'oppose, dit M. Basset, à ce qu'un homme, parce qu'il est pourvu d'une coloration foncée, dirige les intérêts de ses concitoyens



s'il est juste, éclairé et honnête. Et il cite, à l'appui, le cas de M. Gracchus, homme de couleur, qui vient d'être nommé sénateur et conseiller général. C'est un homme instruit, honnête, dévoué aux intérêts coloniaux. Et, ici, l'auteur fait allusion au Molinarisme.

« Le préjugé de couleur, écrit l'auteur, est un prétexte inventé par les blancs, un mythe de fantaisie, une loque qu'on déploie au vent pour les besoins des mauvaises causes (page 66). D'après ce que j'ai vu, le préjugé de race ou de couleur n'existe pas en réalité. Il y a là-dedans un abus de mots mal définis dont on se contente par apathie et pour éviter la fatigue de l'analyse. Est-ce que le blanc, le béké, s'occupe du préjugé de la race ou de la couleur lorsqu'il se laisse entraîner par les charmes de la négresse ou de la capresse? Est-ce que les nègres du plus bel ébène, est-ce que les mulâtres ne rêvent pas de la possession des blanches comme les musulmans rêvent de celle des houris? Les faits sont là, patents et indéniables.

« Aujourd'hui le blanc se plaint du mulâtre, et il a raison. Or, est-il bien venu à se plaindre et à geindre si fort lorsque c'est lui-même qui a fait, qui fait et qui fera son antagoniste, (p. 68) lorsque c'est lui-même qui donne à son adversaire la force du nombre ?

« S'il y a des mulâtres, c'est qu'il y a des blancs qui courent sus aux femmes lascives en rut, car on ne peut accuser les blanches de cette production. La grande faute des blancs, conclut M. Basset, c'est de s'être accouplés avec des négresses, et tout procède de cette faute. Contre elle, il n'y a aucune excuse. »

Ce chapitre contient encore une belle dissertation sur les obligations morales et matérielles du père blanc vis-à-vis de ses enfants bâtards. Elle est à lire. Les bâtards sont bien défendus par M. Basset, et cette défense l'honore (p. 73).

## CHAPITRE V.

### INDUSTRIES DE LA MARTINIQUE.

Dans ce chapitre l'auteur donne aux agriculteurs et industriels de la Martinique des conseils fort judicieux qu'ils feraient bien de méditer et de mettre en pratique. En agriculture comme en tout, dit l'auteur, il faut allier la théorie à la pratique. Or, en Martinique, c'est la routine qui règne. Les agriculteurs et industriels ne connaissent absolument rien en fait de théorie. Ils n'ont aucune notion de chimie agricole et industrielle. La fabrication du tumier, qui doit être la première connaissance de l'agriculture, est absolument ignorée aux Antilles. Ils ne savent



pas la faire. Le coutelas (machète) remplace la faux européenne. Le bétail n'est pas protégé contre les intempéries. Aucun abri n'existe pour lui. Nuit et jour, il est exposé à la pluie et au soleil.

L'auteur signale et constate que déjà, à son époque, la faveur, le népotisme et les recommandations étaient les seuls titres pour obtenir un emploi. Il préconise, à côté de la canne, les cultures secondaires (café, cacao, vanille, coton, indigo). Il écrit que c'est à tort que les créoles font venir, à grands frais, d'Europe certains produits d'alimentation quand leur sol peut les produire, et tout cela par fainéantise. Les Antilles peuvent se suffire à elles-mêmes pour les besoins et les accessoires de l'existence matérielle. Elles peuvent même exporter plusieurs de leurs produits. C'est une question qui mérite d'être approfondie, et dont la solution apporterait du bien-être et de l'aisance au pays. Il signale l'utilité et la richesse nutritive du jus de cannes comme boisson saine, hygiénique et fortifiante. Il s'étonne qu'on laisse de côté une boisson aussi précieuse, si riche en vitamines, pour faire venir de la Métropole de la bière qui est à la fois la boisson la plus altérante, la plus altérable et la plus frelatée qui existe. Ce chapitre se termine par une belle défense du rhum et de la sucrerie coloniale si concurrencée en France par la betterave. Les raffineurs de France en prennent pour leur grade.

## CHAPITRE VI.

### LA CRISE COLONIALE — CONSÉQUENCES PRATIQUES — CHANGES D'AVENIR.

Dans ce chapitre il est traité de la fameuse crise sucrière qui a sévi à la Martinique en 1884. L'auteur, très compétent et très documenté sur ces questions économiques, en parle savamment. Nos agriculteurs et industriels d'aujourd'hui feraient bien de lire ces pages intéressantes, toujours d'actualité, où les intérêts de la production coloniale sont défendus avec une chaleur et une maîtrise qui font honneur à l'auteur.

Les deux causes principales de cette crise, d'après lui, sont : 1° la rapidité inconcevable, irréfléchie, avec laquelle on a accordé la liberté aux esclaves sans une préparation suffisante à ce nouvel état de choses. La belle œuvre de l'émancipation s'est trouvée ainsi gâchée par ceux-là même qui l'ont conçue. Avant de supprimer l'esclavage qu'il a toujours réprouvée partout où il existe, il fallait, dit-il, régler d'abord le travail et les conditions d'existence des nouveaux libérés. A ce sujet, l'auteur, subissant, sans aucun doute, l'influence de son entourage,



traite de vieux gâteaux les Crémieux, les Louis-Blanc, les Montjau, les Schœlcher et autres farceurs qui ont attaché leurs noms à l'œuvre d'émancipation.

La deuxième cause, c'est la politique. En faisant des esclaves, du jour au lendemain, sans transition aucune, des hommes libres, il fallait s'attendre à une réaction. Elle n'a pas manqué de se produire, mais l'auteur la trouve exagérée. Il critique vivement les procédés d'administration des gouvernants de l'époque qu'il traite de cornacs législatifs et conclut que les Antilles ne prospéreront jamais tant qu'elles ne seront pas rattachées directement à la France.

Il trouve absolument injuste que le sucre de canne ne soit pas traité sur le même pied d'égalité que le sucre de betterave, et en rend responsables nos dirigeants qu'il accuse ouvertement de favoriser l'industrie betteravière au détriment de l'industrie sucrière coloniale, et cela non sans dédommagement. C'est le gouvernement et la Chambre qui sont responsables de cette crise en adoptant contre les colonies des mesures iniques destinées à les ruiner. Les mêmes reproches sont adressés aussi aux journalistes qu'il accuse carrément de vénalité.

## CHAPITRE VII.

### PRO DOMO.

Convaincu, depuis 1854, que les colonies étaient l'objet d'une exploitation en règle de la part des raffineurs métropolitains soutenus par la presse, le parlement et le gouvernement, l'auteur, mû par un sentiment de haute justice, et sans attendre d'être mandaté, avait, spontanément, ouvert, dès cette époque, une campagne de presse en leur faveur, et cela sur la seule foi de documents et de correspondances reçus de la Martinique. Et il n'avait encore rien vu par lui-même. Son opinion s'étant affermie et renforcée durant son séjour dans la colonie, et en ayant rapporté des preuves convaincantes et irréfutables de cette exploitation éhontée, il décida, aussitôt son retour en France, d'ouvrir une nouvelle campagne de presse. En effet, dès son retour à Paris, le 23 mai 1886, pour remplir la promesse faite à ses amis, il publia dans le « Figaro » de nombreux articles sur la question sucrière et rhummière à la Martinique. Ce sont ces articles et les interventions faites auprès du Parlement et des Chambres de Commerce qu'il publie dans ce chapitre.



## CHAPITRE VIII

### PETITES OBSERVATIONS FINALES.

Ce chapitre contient quelques observations personnelles faites au jour le jour par l'auteur et qu'il destine à ses compatriotes d'Europe.

Il y parle du punch, de la médisance, de la bête-rouge. — « Le punch est très bon, dit-il, mais il faut redouter cet infernal breuvage qui vous frappe aux tempes et ne peut être toléré que par hasard et par exception. »

La calomnie et la médisance sont aussi à craindre. « Sous ce rapport, Fort-de-France tient la palme. C'est le pays des cancans et des potins. Mais ce qu'il faut surtout redouter, c'est la négresse et la sapotille (capresse). Tout ce que vous pourrez imaginer dans notre Paris n'est rien, mais rien auprès des accrochages coloniaux. Ses conséquences sont terribles.

Une autre petite plaie du pays, c'est la bête-rouge, dont les piqûres occasionnent des démangeaisons atroces. Un excellent remède contre ces démangeaisons, c'est de l'eau alcoolisée avec du jus de citron ou encore de l'huile chloroformée. L'auteur constate, en terminant, que la mendicité est très répandue dans le pays.

---

Le 1<sup>er</sup> fascicule de ce livre se termine ici. Le 2<sup>e</sup> fascicule de ses « Observations » sera, dit-il, publié plus tard. Il se rapportera aux choses d'agriculture et de technologie.

Ce 2<sup>e</sup> fascicule a-t-il été publié? En a-t-on eu des exemplaires à la Martinique? Je n'ai pu le savoir.

---

A l'époque où ce livre a paru, en 1886, M. N. Basset écrivait déjà : « Je demande qu'on dégrève le budget (de la Martinique) des centaines de millions que coûtent les dépenses inutiles, que l'on décharge les contribuables du paiement des milliers de parasites encombrants et qu'on supprime les sinécures forgées pour remercier les aboyeurs ; je demande qu'on impose tous les traitements administratifs supérieurs à 6.000 francs et qu'on nous débarrasse des deux tiers de nos plumitifs. » (Pages 140 et 141 de son livre.)

*Fin*

Juillet 1941.

R. VINCENT.

---



## APPENDICE

### CONSÉQUENCES INATTENDUES.

Avant de fouler le sol de la Martinique, M. Basset, européen pur sang, était, comme la grande majorité de ses congénères, imbu du préjugé de race.

Lorsque, à son arrivée à la Martinique, il se trouva en présence des travailleurs africains qu'il n'avait jamais vus, et qui diffèrent totalement par la couleur et les traits de la race aryenne, il éprouva une répulsion instinctive et insurmontable dont son livre donne une idée. Quoique instruit, il ne put comprendre que c'étaient des hommes comme lui, et que si la nature s'était montrée ingrate envers eux, ils ne pouvaient être rendus responsables d'une situation de climat et de naissance dont ils n'avaient pas été les maîtres.

Au lieu donc de se montrer humain et compatissant envers ces deshérités de la nature, au lieu de leur montrer de la pitié et de la bonté, il leur jeta le mépris et l'outrage à la face, les ravalant à la bête sauvage. Loin de désavouer la haine féroce des colons esclavagistes qui l'hébergeaient, M. Basset la partagea pleinement, d'où son libelle violent et passionné.

C'est pourquoi M. Hurard, homme de couleur, fondateur du parti républicain à la Martinique, Député de la Colonie, rédacteur en chef du journal « Les Colonies », crut devoir, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ici, s'ériger en vengeur de sa race en lui collant sur la joue le feuillet de sa brochure où sa race avait été si maltraitée.

De nos jours, on peut apprécier diversement cet acte de violence qui fut suivi plus tard d'autres du même genre (Affaire César-Lainé-Crassous de Médeuil), etc...

Mais, quel que soit le point de vue auquel on se place, il convient, pour bien le comprendre et bien le juger, de se reporter à l'époque où il a été commis. C'était au lendemain de l'abolition de l'esclavage. Le suffrage universel venait d'être proclamé. Un peuple, longtemps opprimé, venait



de conquérir sa liberté. La lutte ethnique battait son plein. Les passions politiques étaient déchaînées. Deux partis bien distincts, bien décidés, ayant chacun leur organe, s'affrontaient dans l'arène politique. C'est à qui l'emporterait l'un sur l'autre? Que, dans la chaleur de la bataille, des excès aient été commis de part et d'autre, on ne saurait le nier. C'était inévitable. Mais c'est le passé, un passé qu'on peut regretter mais ne pas oublier.

Ce passé, nous le croyions, hélas! éteint. Nous voulions le croire enseveli à jamais sous la cendre égalisatrice du Mont P'élé. Mais la guerre actuelle s'est chargée de nous apprendre le contraire. Aussi vivace que jadis, plus résistant que l'hydre de Lerne, le préjugé de couleur relève la tête et brave de nouveau l'opinion publique.

Quel est le nouvel Hercule qui l'abattra définitivement?

Juillet 1941.

R. V.

*Voici, pour terminer, le passage du livre de M. Basset qui a provoqué l'agression de M. Hurard :*

## POPULATION DE COULEUR

---

*Pages 48 et suivantes :*

« Elles (les négresses) ont toujours la pipe à la bouche, et leur peau contracte une odeur désagréable lorsqu'elle est surchauffée. Elles aiment beaucoup à sauter et à danser au bruit d'une calebasse ou d'un chaudron ; tous les mouvements de leurs danses sont autant de postures lascives et de gestes indécents...

« Rien n'est si rare que de trouver dans ce peuple quelque fille qui puisse se souvenir du temps auquel elle a cessé d'être vierge.

« Du temps de l'esclavage, le nègre et la négresse étaient ce qu'ils sont restés dans les grandes lignes. Ce que la liberté leur a apporté, c'est plutôt une augmentation de dégradation qu'une amélioration morale. Ils sont, en général, plus débauchés, plus paresseux, plus ivrognes et même plus ignorants qu'ils ne l'étaient. J'ai vu des enfants marchant à peine, se livrant, sous les yeux de leurs mères, aux habitudes les plus cyniques et les plus honteuses. J'ai vu les danses des négresses, et il me semblait assister à une exhibition lascive des plus horribles quadrumanes ».



« Et pourtant il y a de *bons nègres*. J'ai fini par déterrer ce phénomène. Quatre ou cinq, parmi ceux que j'ai vus de plus près, m'ont démontré, par leur travail, leur conduite irréprochable, leur politesse même, qu'on aurait tort de ne pas admettre la possibilité des exceptions.

« Quoi qu'il en soit, on ne voit pas très bien, même en se plaçant sous l'angle faux des appétences matérielles, comment le blanc d'origine a pu recourir aux faveurs des Vénus au cirage, ne pas être invinciblement repoussés par la laine de leur tête, par leurs babines lippues, leur nez épaté, leurs yeux en boule de loto, leur pipe écourtée, et l'infection qui s'en exhale. On ne comprend pas qu'un gentleman ait pu devenir le père d'un mulâtre, et c'est à grand'peine si ces unions semblent à demi-excusable pour des matelots ivres.

« Les noirs esclaves étaient en réalité plus heureux et plus sûrs du lendemain que leurs fils ne le sont maintenant. Le mal est fait... Les promoteurs de ces brutalités sociales ont complété leur œuvre depuis par la fumisterie du suffrage universel direct. Voyez-vous bien Epaminondas, Appolon, Démosthène déguisés en électeurs bien qu'ils ne sachent ni lire, ni écrire, ni réfléchir, ni comparer. C'est ici surtout que les meneurs ont beau jeu et que le coup de tafia remplit les urnes.

.....

D'après ce que j'ai vu, le préjugé de race ou de couleur n'existe pas en réalité. Est-ce que le blanc, le béké s'occupe du préjugé de la race ou de la couleur lorsqu'il se laisse entraîner par les charmes de la négresse ou de la capresse ? Est-ce que les nègres du plus bel ébène, est-ce que les mulâtres ne rêvent pas de la possession des blanches comme les musulmans rêvent de celle des Houris ?

La faute capitale des blancs est précisément de ne pas avoir eu ce préjugé de la couleur. Il les eût préservés du torrent dévastateur. Aujourd'hui le blanc se plaint du mulâtre, et il a raison ; il devine et sent juste parce que le mulâtre croit avoir des motifs d'animadversion contre lui.

S'il y a des mulâtres, c'est qu'il y a des blancs qui courent sus aux femelles lascives en rut, car on ne peut accuser les femmes blanches de cette production.



Eh bien, ces produits hybrides se croient dans leur droit naturel en réclamant ce que, d'après eux, on eût dû leur donner :

Un nom, une place au foyer, une part de l'héritage. Les procédés sont simples et assez cyniques pour qu'on puisse en parler avec aussi peu de vergogne que ceux qui les exécutent.

.....

« Mais, dira le blanc, ces femelles noires sont tellement nymphonanes qu'elles vous provoquent à tout, avant même qu'elles aient atteint leur puberté, mais le sang brûlé de l'Africain ou la passion de l'Indien les ronge ou les corrode ; mais elles se jettent à nous, dans l'impudeur de leur lascivité animale, ces messalines bronzées, et... la chair est faible. »

« Soit, aussi, peut-être n'êtes-vous redevables de rien, sauf la reconnaissance de la volupté, à ces hystériques surchauffées. »

*Fin de la citation.*

---







